

VOTRE PORTE D'ENTRÉE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

LES GOUVERNEMENTS DU CANADA, DE L'ONTARIO ET DU QUÉBEC TRAVAILLENT AU DÉVELOPPEMENT DE LA PORTE CONTINENTALE ET DU CORRIDOR DE COMMERCE ONTARIO-QUÉBEC

MONTRÉAL, le 30 juillet /CNW Telbec/ - L'honorable Lawrence Cannon, ministre des Transports, de l'Infrastructure et des Collectivités, l'honorable Donna Cansfield, ministre des Transports de l'Ontario, et Mme Julie Boulet, ministre des Transports du Québec, ont annoncé aujourd'hui la signature d'un protocole d'entente sur le développement de la Porte continentale et du Corridor de commerce Ontario-Québec.

«La prospérité du Canada et la qualité de vie des Canadiens dépendent de notre succès en tant que nation commerçante. Aujourd'hui, le nouveau gouvernement du Canada prend des mesures concrètes en travaillant en partenariat afin d'évaluer les besoins et de planifier les investissements et les mesures stratégiques nécessaires pour développer un réseau moderne et efficace de transport qui nous permettra de tirer profit des énormes possibilités commerciales internationales offertes», a déclaré le ministre Cannon. «Dans le cadre de notre vaste plan Chantiers Canada, qui a pour objectif de restaurer l'infrastructure du pays, le développement de portes d'entrée et des corridors de commerce efficaces stimulera la croissance économique et la compétitivité du Canada sur les marchés mondiaux.»

Le plan d'action signé aujourd'hui sera mis en oeuvre au cours des deux prochaines années et poursuit les objectifs suivants :

<<

- Explorer les marchés mondiaux et les possibilités commerciales pour le Canada;
- Cibler les initiatives clés présentant des possibilités commerciales importantes, profitables pour tous les Canadiens;
- Préparer l'avenir en élaborant une stratégie qui tient compte des nouveaux modèles et des nouvelles tendances en matière de commerce;
- Voir aux questions liées au transport, comme la protection de l'environnement, en assurant la qualité de vie et en accroissant la sûreté des Canadiens.

«L'Ontario et le Québec contribuent de manière vitale à l'économie canadienne. En effet, près de 60 p. 100 des exportations et du produit intérieur brut du Canada proviennent de ces deux provinces», a précisé la ministre Cansfield. «La création d'un réseau de transport durable qui met l'accent sur toutes les options de transport maintiendra la position concurrentielle de nos provinces à l'échelle mondiale, faisant de celles-ci un lieu privilégié pour les investissements. Notre partenariat est une bonne nouvelle pour les résidents de l'Ontario, du Québec et de tout le Canada.»

Des résultats concrets seront obtenus en travaillant en partenariat avec les secteurs public et privé à une stratégie à long terme destinée à appuyer le commerce international du Canada, et plus particulièrement les liens économiques forts entre le Canada et les États-Unis.

«Nous investissons dans le développement de cette porte et de ce corridor commercial en réponse au protocole de coopération signé l'an dernier par les gouvernements de l'Ontario et du Québec», a indiqué la ministre Boulet. «Je suis convaincue que cette initiative améliorera l'efficacité des réseaux de transport de l'Ontario et du Québec, et que les partenariats entre nos trois gouvernements maintiendront et renforceront la contribution économique que ce corridor commercial a apportée dans toute l'histoire du Canada. Cette démarche unique de planification, en partenariat avec le secteur privé, est un modèle de collaboration qui nous permettra de s'assurer du succès de celle-ci.»

À plus court terme, on mettra sur pied un comité consultatif composé de membres du secteur privé au sein duquel on échangera des renseignements et on recueillera des données afin de mieux comprendre les tendances en matière de commerce international et de transport. Les membres du comité exploreront également les moyens qui permettraient d'optimiser les connexions de transport aérien, maritime, routier et ferroviaire de manière à mieux satisfaire aux demandes actuelles et futures de transport.

Le nouveau gouvernement du Canada a élaboré le Cadre de politique national sur les portes et les corridors commerciaux stratégiques afin de promouvoir la

compétitivité de l'économie canadienne dans le contexte de l'évolution rapide des échanges commerciaux internationaux, et d'orienter les décisions en matière d'investissements touchant les portes d'entrée et les passages frontaliers dans le cadre du plan d'infrastructure à long terme du gouvernement fédéral. Les stratégies fédérales futures en matière de portes et de corridors seront orientées par ce cadre de politique et mettront l'accent sur les infrastructures des réseaux de transport routier, ferroviaire, maritime et aérien d'importance nationale pour le commerce international.

Le 2 juin 2006, les gouvernements de l'Ontario et du Québec ont signé un protocole de coopération renfermant une entente sectorielle dans le domaine du transport. Entre autres objectifs, ce protocole vise à promouvoir le développement du corridor de commerce Ontario-Québec et à collaborer afin d'améliorer la circulation efficace, par tous les modes de transport, des personnes et des biens sur tout le corridor.

Par ailleurs, le nouveau gouvernement du Canada a récemment lancé le plan d'infrastructure Chantiers Canada. Doté d'un budget de 33 milliards de dollars pour la période de 2007 à 2014, Chantiers Canada prévoit plus de fonds pour l'infrastructure provinciale, territoriale et municipale, étalés sur la plus longue période de temps jamais vue sous tout autre gouvernement fédéral depuis la Deuxième Guerre mondiale. Ce plan comprend un investissement de 2,1 milliards de dollars pour le nouveau Fonds pour les portes d'entrée et les passages frontaliers afin de faciliter la circulation des biens entre le Canada et le reste du monde en améliorant l'infrastructure à des endroits stratégiques, tels que les principaux passages frontaliers entre le Canada et les États-Unis.

On trouvera ci-joint un document d'information sur le protocole d'entente.

Information

PROTOCOLE D'ENTENTE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PORTE CONTINENTALE
ET DU CORRIDOR DE COMMERCE ONTARIO-QUÉBEC

>>

L'Ontario et le Québec contribuent de manière vitale à l'économie canadienne. En effet, près de 60 p. 100 des exportations et du produit intérieur brut du Canada proviennent de ces deux provinces. En 2006, la valeur totale des exportations de l'Ontario et du Québec atteignait les 272 milliards de dollars, et leur produit intérieur brut combiné était de 840 milliards de dollars.

Le protocole d'entente signé par le Canada, l'Ontario et le Québec établit le cadre de la collaboration fédérale-provinciale visant à créer la Porte continentale et le corridor de commerce Ontario-Québec en partenariat avec les secteurs public et privé. L'objectif principal de ce protocole est de faire de cette porte et de ce corridor de commerce un réseau de transport stratégique, intégré et concurrentiel à l'échelle mondiale qui facilitera les échanges commerciaux internationaux.

En vertu du plan d'action énoncé dans le protocole d'entente et dont la mise en oeuvre s'étendra au cours des 24 prochains mois, les partenaires des secteurs publics et privés partageront l'information et recueilleront des données afin de mieux comprendre les tendances en matière de transport et de commerce international. Ils exploreront également les moyens d'optimiser les liens entre les modes de transport aérien, maritime, routier et ferroviaire, et ce afin de pouvoir mieux répondre à la demande actuelle et future en transport. Cette collaboration entre partenaires permettra d'orienter les stratégies, les projets et les investissements multimodaux futurs, qu'il soient liés ou non aux infrastructures, afin d'améliorer davantage la Porte continentale et le Corridor de commerce Ontario-Québec.

Les intervenants du secteur privé travailleront sur plusieurs fronts afin d'assurer le succès de la Porte continentale et du Corridor de commerce Ontario-Québec.

La structure de gouvernance crée aussi deux comités consultatifs - un pour le secteur privé et un pour le secteur public. Le comité consultatif du secteur privé recueillera les avis des expéditeurs et des prestataires de transport de tous les modes engagés dans le commerce international, ainsi que ceux d'autres partenaires clés ayant des intérêts dans la porte d'entrée et le corridor de commerce.

Ensemble, nous développerons une stratégie à l'égard de la Porte continentale et du Corridor de commerce Ontario-Québec. Nous présenterons également des recommandations sur les investissements à effectuer dans l'infrastructure, ainsi que sur les politiques et les mesures réglementaires à adopter pour améliorer la compétitivité du Canada dans l'économie mondiale.

Transports Canada est en ligne à www.tc.gc.ca. Abonnez-vous aux communiqués de presse et aux discours à www.tc.gc.ca/listserv/ et restez au fait des dernières nouvelles de Transports Canada.

Ce communiqué est disponible en formats substitués pour les personnes ayant une déficience visuelle.

-30-

[Autres communiqués diffusés par cet organisme](#)

[Envoyez ce communiqué à une adresse électronique](#)



Québec 

© [Gouvernement du Québec, 2007](#)